



Congés et vacances aide pour compter

Par **tara millon**, le **13/09/2017** à **22:34**

Bonjour. Je me permets de poser une petite question. Voilà je suis vendeuse en boulangerie pâtisserie artisanale en temps partiel (25h) et je cumule 2,5 jours de congés par mois. Je suis en repos le lundi et le mardi. J'ai 15 jours de congés à prendre en septembre! Je viens de les prendre et jaimerais savoir à partir de quand compter! Si je dois commencer ma semaine de congés le 11 ou le 13 ? Puisque je suis en repos le lundi et le mardi. Mon raisonnement est t'il correct : je suis de repos le 11 et le 12 je commence mes vacances le 13 et je reviens donc le 29 septembre au boulot $28-13 = 15$ jours ? Merci de votre réponse. Cordialement

Par **P.M.**, le **13/09/2017** à **23:38**

Bonjour,

Le décompte commence le premier jour ouvré que vous auriez dû travailler pour ce terminer le dernier jour ouvrable (du lundi au samedi) avant la reprise...

Donc en l'occurrence, il commence le 13 pour se terminer le 28, ce qui fait 16 jours si vous ne reprenez que le 29...

Par **tara millon**, le **14/09/2017** à **00:02**

Bonsoir. C'est vraiment gentil de votre part de prendre le temps de me répondre. Du coup ai-je raison lorsque je dis que je dois commencer à compter à partir d'aujourd'hui (mercredi 13) et non lundi (11) et retourner travailler le 28 alors ? Désolée d'être aussi lourde, c'est que j'ai vraiment du mal avec jours ouvrés et ouvrables. Une bonne soirée, cordialement

Par **tara millon**, le **14/09/2017** à **01:14**

Bonsoir. C'est vraiment gentil de votre part de prendre le temps de me répondre. Du coup ai-je raison lorsque je dis que je dois commencer à compter à partir d'aujourd'hui (mercredi 13) et non lundi (11) et retourner travailler le 28 alors ? Désolée d'être aussi lourde, c'est que j'ai vraiment du mal avec jours ouvrés et ouvrables. Une bonne soirée, cordialement

Par **P.M.**, le **14/09/2017** à **08:10**

Bonjour,

Comme je vous l'ai indiqué, vous devez commencer le décompte des congés payés en l'occurrence à partir du 13 et si vous n'avez que 15 jours, recommencer à travailler effectivement le 28...

Les jours ouvrés sont ceux normalement travaillés et les jours ouvrables sont tous les jours de la semaine à l'exception du dimanche et des jours fériés...